



Service des Urgences

Douleurs abdominales



Douleurs abdominales



Votre enfant ou vous-même vous êtes présenté au service des Urgences pour des douleurs abdominales. Vous avez été examiné par un médecin, les résultats de l'examen physique ainsi que des examens complémentaires éventuels (prise de sang, examen d'urine, radiographie...) ont suggéré que vos douleurs sont probablement dues à une maladie qui ne nécessite ni hospitalisation ni intervention chirurgicale en urgence.

> NOS CONSEILS

- Prenez scrupuleusement le traitement prescrit
- Mangez léger et suivez les conseils d'alimentation donnés
- Surveillez votre température
- Surveillez vos selles

> À SAVOIR

Parfois, une maladie plus sérieuse ne peut être dépistée au début des symptômes. Contactez votre médecin traitant ou n'hésitez pas à revenir au service des Urgences dans les situations suivantes :

- Vomissements répétés
- Vomissements de sang
- Apparition de température
- Présence de sang dans les selles ou selles noires
- Absence de selles
- Apparition de douleurs plus importantes
- Apparition de douleurs localisées à un endroit plus précis
- Toute situation anormale qui vous inquiète

